

Compte rendu de la réunion du mercredi 8 avril à l'hôtel de communauté, St Mathieu de Trévières

Lynn Petithuguenin, 12 avril 2015

Contexte

En tant qu'association implantée sur la commune, et aussi en tant que simples citoyens de la communauté de communes Grand Pic Saint Loup, nous avons reçu, par le biais de Robert Yvanez, une invitation de participer à la réflexion sur le projet territoire de la CCGPSL. L'association Paniers du Pic a répondu positivement à cet appel et Yolande Lyfoung et Lynn Petithuguenin ont travaillé sur les documents, reçus en février. Il s'agit de quatre fiches, sur : les points forts et points faibles du territoire du CCGPSL, les deux principaux atouts et faiblesses, les opportunités et menaces, et une première identification de projets identifiés, ressentis dans trois domaines : Environnement, Social et Economie. Notre contribution a été d'abord envoyée au CA pour les commentaires, quelques modifications faites, et ensuite envoyée à la communauté de communes dans les délais pour être pris en compte dans l'analyse.

Les réunions publiques sont une deuxième étape de consultation publique.
L'invitation à ces réunions publiques donne des éléments de base sur la démarche :

<<Le Grand Pic Saint Loup refonde son projet de territoire, venez y participer!

La Communauté de communes du Grand Pic Saint Loup, lance depuis ce début d'année 2015, la rédaction de son projet de territoire. Il donnera lieu à un document qui fixera sur 5 ans les objectifs retenus, les actions à menées, etc. Ce travail peut être accompagné par l'obtention d'une enveloppe budgétaire dans le cadre du programme LEADER.

LEADER signifie « Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale ». Il s'agit d'un programme européen qui vise à faire des territoires ruraux des pôles équilibrés d'activité et de vie. Ce programme permet de soutenir des actions innovantes s'inscrivant dans cette stratégie et sert de laboratoire d'expérimentation pour l'ensemble des territoires ruraux. Une approche novatrice qui constitue pour le projet de territoire une réelle valeur ajoutée grâce au soutien d'actions pilotes et innovantes. Le programme LEADER est un outil financier.

Pour cela, la Communauté de communes initie une démarche participative afin que chacun, force vive du territoire, associations et populations puissent exprimer son point de vue et apporter sa réflexion à ce futur projet: notre projet, votre projet!

Dans ce cadre, la Communauté de communes organise deux réunions publiques afin de présenter la démarche, partager les atouts, les faiblesses, les opportunités et les menaces du territoire. Des ateliers par petits groupes permettront à chacun d'exprimer ses idées, présenter ses projets.

**RDV : le mercredi 8 avril à 18h à l'hôtel de communauté situé sur la
commune de St Mathieu de Trévières
où le lundi 13 avril à 18h à l'espace Georges Brassens (salle culturelle) de
Saint-Gély-du-Fesc . Audrey Veissié, chargée de mission>>**

Après une introduction pour nous rappeler de quelques statistiques clés sur la CCGPSL (population, croissance, emploi, mobilité), Audrey Veissié, contractée comme chargée de mission sur ce projet, a présenté un résumé des résultats du dépouillement des réponses données dans les formulaires. Elle nous a rappelé qu'il s'agissait d'identifier les atouts et faiblesses (internes à la CCGPSL) et les opportunités et menaces (extérieurs à la CCGPSL), par thème défini et de les prioriser.

Cette présentation de son analyse sur PPT a été très rapide et c'était impossible de tout lire. Les organisateurs ont affirmé que toutes les personnes ayant marqué leur adresse mail sur la fiche de présence recevront un compte rendu officiel de la réunion. Il n'était pas possible de noter tous les chiffres donnés, et il est à espérer qu'ils apparaissent dans le compte rendu officiel.

Audrey Veissié a sub-divisé les grands domaines de l'environnement, social et économie pour arriver aux enjeux suivants :

- Démographie et population
- Services à la population
- Culture
- Patrimoine
- Espaces naturelles
- Urbanisation et habitat
- Développement économique
- Tourisme
- Agriculture

Sur lesquels, les trois sujets le plus fréquemment mentionnés ont été lus à haute voix. Il n'y avait pas assez de temps pour tout lire.

L'assemblée, environ 60 personnes, s'est ensuite divisée en groupes par enjeux, pour identifier les principaux 3 ou 4 besoins prioritaires et de proposer un projet susceptible à être porté pour l'obtention d'un financement LEADER.

Avant de commencer les échanges par enjeux, nous avons tous reçu 3 gommettes pour coller sur le tableau des enjeux, pour exprimer lesquels 3 des enjeux nous trouvons le plus importants. Puisque beaucoup de sujets touchent à plusieurs 'enjeux' c'était très difficile de décider dans quel groupe se placer et quels enjeux à prioriser.

Les échanges autour de chaque table 'enjeu' ont été animés par une personne qui avait pour rôle seulement d'animer le débat et de rester neutre, et au début des échanges un rapporteur devrait être choisi entre les participants.

Les discussions ont duré environ une heure, à la fin desquelles, les résultats des choix d'enjeux prioritaires ont été présentés. En tête Développement économique, en queue tourisme et services à la personne.

Ensuite, les rapporteurs de chaque groupe ont présenté brièvement les résultats. Chaque 'besoin', écrit sur un papier, était collé en ordre de priorité sous le titre du groupe.

J'ai noté les résultats très succinctement :

1. Démographie et population

- + transports alternatives
- + services
- + logements relais sur le territoire

2. Services à la personne/culture

- + Collecter et coordonner les informations existantes
- + Transport – promouvoir le covoiturage, nœuds pour se retrouver /changer de transport
- + Salles de spectacle

3. Patrimoine, espaces naturelles

- + faire vivre le patrimoine – animations
- + maintien du paysage
- + sensibiliser, éduquer
- + gestion de l'eau, installation de toilettes sèches sur parcours/lieux touristiques

4 . Urbanisation et habitat

- + gestion de la densification
- + préservation de l'identité rurale
- + diversification de l'offre de logement
- + rénovation énergétique – autonomie sur bâti ancien et neuf (panneaux solaires)

5. Développement économique

- + internet haut débit partout
- + décloisonnement des travailleurs - création de lieux de travail commun
- + formations qui répondent aux besoins des employeurs
- + communications sur les atouts de la région
- + économie comme lien social – covoiturage, services

6. Tourisme

- + hébergement varié, éviter tourisme/logement de masse
- + visibilité
- + écotourisme – vert et agricole, actif et solidaire

7. Agriculture

- + promotion des produits de qualité (maison de vins)
- + circuits courts
- + accès au foncier, à l'eau et à internet
- + diversification – polyculture, agroforesterie, éducation/formation accompagnée

Note perso : J'ai participé à la table 'Agriculture'. Nous étions 7 : Daniel Floutard, maire de Combaillaux, Mme Irène Tolleret, maire de Fontanès/ viticulteur, Luc Moreau élu de la

majorité à St Mathieu et 4 citoyens (représentant d'associations ou eux-mêmes) essentiellement soucieux de la question de la production vivrière et agro-écologique, les problèmes autour du foncier et l'installation des jeunes agriculteurs. Personne ne s'est présentée comme rapporteur, alors l'animateur a pris en charge cette tâche. Lors des échanges, nous avons beaucoup évoqué la diversification et le problème de l'accès au foncier pour les porteurs de projet. C'était clair qu'il n'y avait pas de consensus sur un projet, mais la façon dont les 'besoins' identifiés a été présentée à la fin, a mis en valeur le projet voulu par le maire de Fontanès, celui d'une maison des viticulteurs.

Réunion de St Gély du Fesc 13 avril 18h00

Compte rendu Yolande Lyfoung

La réunion s'est conduite de la même façon qu'à St Mathieu, en premier lieu une présentation de quelques chiffres de la CCGPSL et une restitution de l'enquête publique.

J'ai noté quelques informations :

Sur le projet en lui-même, les dates limites de remise du projet de territoire à l'Europe (LEADER) sont très serrées (juin 2015). Le projet doit être innovant.

Sur la CCGPSL, la part de l'espace agricole et naturel représente 90% du territoire (la part de l'agricole sur l'espace naturel n'a pas été donnée).

En ce qui concerne les logements de la CCGPSL: 85% sont des maisons individuelles et 75% sont des propriétaires. La consommation annuelle des terres est de 78 ha par an. 2 actifs sur 3 travaillent en dehors de la CCGPSL impliquant beaucoup de déplacements. Sur les 12800 actifs 8200 se rendent vers le sud pour rejoindre leur lieu de travail (métropole montpelliéraine). Sur la CCGPSL on compte peu de capacité d'accueil touristique (peu d'hôtel, un seul camping).

En ce qui concerne l'agriculture dans la CCGPSL on est passé de 816 exploitations en 1988 à 564 en 2011. La viticulture occupe 1/3 de la SAU. En 10 ans 671 ha de vigne ont disparu. On voit apparaître quelques nouveaux troupeaux.

L'enquête publique a reporté un manque d'identité du territoire.

Nous avons ensuite travaillé en groupe et j'ai rejoint le groupe agriculture.

Nous étions très nombreux et il nous a été demandé de nous répartir dans d'autres groupes une seule personne a bien voulu rejoindre un autre thème de travail.

Autour de la table nous avons : Irène Tolleret, un viticulteur, Sabine Durand viticultrice bio du Domaine de la Triballe, une étudiante ingénieure agronome en stage à l'IAM, 4 viticulteurs dont deux en agriculture biologique, un retraité de l'éducation nationale représentant le collectif oxygène contre le projet OXylane (Centre commercial Décathlon sur St Clément de Rivière), Fils d'André Lehnardt viticulteur à Lauret, un autre viticulteur, Benoit Cassan boulanger paysan, une personne défendant l'agriculture maraîchère et contre le projet OXylane, Sébastien Soufflet maraîcher de l'AMAP de Guzargues, Annie Caburet représentant l'association Assopic, François Lerins enseignant chercheur sur le sylvopastoralisme et deux autres personnes que je ne connaissais pas. Un groupe assez nombreux. Le médiateur nous a donné la définition de notre groupe de travail sur l'agriculture : " *Une agriculture affirmée et durable, de qualité, à haute valeur paysagère et économiquement viable* »

Benoit a demandé à ce qu'on ajoute le mot diversifiée et nous avons fait évoluer la définition vers « Une agriculture affirmée, **diversifiée** et durable, de qualité, à haute valeur paysagère et économiquement viable »

Après avoir évoqué les difficultés:

- + Approvisionnement difficile en produits frais et locaux
- + Contexte économique mondial difficile pour la viticulture
- + Perte de savoir-faire agricole, perte d'activité agricole et viticole
- + Enjeux de l'eau
- + Enjeux du changement climatique
- + Difficulté de trouver des terres pour s'installer et baux de fermage trop contraignants et peu

et les besoins :

- + diversification agricole,
- + développement des circuits courts
- + agrotourisme peu développé
- + réconcilier les habitants avec les agriculteurs
- + communiquer sur le métier des agriculteurs

les viticulteurs ont insisté sur la nécessité d'un projet de maison vitrine de la viticulture, nous avons fait évoluer le projet vers une maison des agriculteurs. François Lerins a souligné que le projet ne présentait pas une innovation en soi.

Le détail est clairement retranscrit dans le document « synthèse des réunions publiques SGF »